

Transports scolaires 2018-2019

Inscription en ligne sur

www.proximiti.fr

du 1er mai au 30 juin

- Les inscriptions sont à effectuer même en cas d'attente d'orientation ou de décision.
- Garde alternée et besoin de 2 transports : chaque parent fait une inscription en ligne.
- **Toute inscription après le 30 juin se verra appliquer une pénalité de 60€ par famille.**
- Les tarifs : 1er enfant 100€ / 2ème enfant 80€ / 3ème enfant : 50€
- Les horaires et les arrêts sont consultables sur www.proximiti.fr

1. Créez votre espace personnel

Pas encore inscrit ? Rendez-vous sur www.proximiti.fr pour créer votre compte personnel.
Déjà inscrit ? Utilisez vos identifiants de l'année dernière.

2. Proxim iTi étudie votre demande

Proxim iTi valide votre inscription par email.

3. Effectuez le paiement

Après validation de votre inscription, vous pourrez payer en ligne ou par chèque.

4. Réception de la carte de transport scolaire

La carte de transport sera envoyée à votre domicile courant août.

Si vous possédez déjà une carte « sans contact », gardez-la, elle sera rechargée pour la rentrée 2018-2019.